



Début de la réunion : 10 heures 30.

Présents :

- Th. ALBERTIN
- E. BARTZ
- M. DORDOR
- M. FELICI
- A. GEBLEUX
- JM. LAUGA
- G. LIEVREMONT
- G. LONGETTI
- E. PEREYROL
- O. PERRET
- S. POIRRIER
- S. TRENS
- F. VAGNER
- I. WEGEL

1

Recrutement d'un directeur de ligue :

Suite à la visite du DTN, Jean Nicolas BARELIER et de la directrice de l'accompagnement des territoires, Malory LASNIER, l'embauche d'un directeur de ligue s'est accélérée.

Après étude des candidatures, les membres du Conseil de Ligue ont voté à l'unanimité l'embauche d'Éric MASSON. Le président, Thierry ALBERTIN tient à remercier Arnaud GEBLEUX, qui l'a aidé à monter le dossier de demande d'aide à l'emploi.

L'aide de la FFTT n'a pas été remise en cause. Après l'arrêt des 30 000 € en 2024, il faudra partir sur une nouvelle convention.

Pour information, M. Eric LABRUNE en a profité pour ajouter au dossier d'attaque au prud'homme le prétexte que son licenciement était en fait programmé pour donner la possibilité de faire travailler d'autres personnes.

Excusés :

- R.DEWARLINCOURT
- G. FARCE
- D. GERONIMI
- JL. GUILLOTEAU
- N. IONNIKOFF
- A. PIETRI
- S. SELLIEZ
- M. VASSALLO

Commission sportive :

A la reprise post-covid, les classements minimums des joueurs évoluant aux niveaux national et régional du championnat par équipes, avaient été modifiés, ils seront donc remis à jour pour la prochaine saison.

Jean Marie LAUGA propose d'enlever l'horaire du dimanche matin. Il suggère la possibilité de jouer à cet horaire, à condition que le club puisse fournir un courrier de demande de dérogation émanant de la mairie, et expliquant l'incapacité de recevoir le samedi ou le dimanche après-midi. L'ensemble du conseil de Ligue ne se prononce pas sur une modification pendant l'olympiade, et Serge rappelle que garder le choix des horaires était un critère important lors de la préparation à la fusion des deux ligues.

La proposition est donc reportée à la prochaine olympiade.

Absents :

Invités :

- C. GEBLEUX
- E. MASSON
- Th. RENON

Point sur la trésorerie :

Sur le site de la ligue, le tarif 2022/2023 est affiché, donc il va falloir voter une modification lors de l'assemblée générale, à savoir :

- Augmentation de l'indemnité kilométrique, sans augmentation de la participation de 175 € pour le juge arbitrage des rencontres de championnat par équipes.
- Une provision de 60000 € a été faite pour le nouvel emploi.
- Pour la prochaine saison, des préfatures seront établies par la ligue pour aider les 5 comités à saisir leur facture. Rappel des échéances : 31 octobre, 31 décembre, 31 mars et 30 juin. Les présidents de comité sont d'accord.



Commission organisations :

- 2
- La fédération a octroyé une somme pour compenser le manque à gagner de l'interdiction de buvette, aux clubs organisateurs des niveaux N1 et N2. Le président de la ligue propose d'indemniser aussi les clubs qui ont organisé au niveau régional, à savoir : 1 tour de critérium à MIRAMAS : 250 €, le TOP8 à FOS : 100 € et le top détection à LA CRAU : 100 €

Vote : oui à l'unanimité. Cette somme sera déduite de la facture de fin de saison.

- L'appel à candidature a été envoyé pour les organisations de la prochaine saison. Un problème se pose car deux clubs ont demandé les tours du critérium régional. Le responsable, Antoine PIETRI, contactera CAVALAIRE et MIRAMAS pour proposer une solution.

Informations diverses :

- Le président de la Fédération ne sera pas présent à l'assemblée générale. Il sera représenté par Isabelle WEGEL.
- L'assemblée générale fédérale aura lieu le 2 juillet 2022. La ligue doit être représentée par 3 délégués. Or certains délégués élus en assemblée générale ainsi que les suppléants ne peuvent y assister. Sachant que Isabelle WEGEL sera présente en tant que membre du conseil fédéral, que Arnaud GEBLEUX assistera en tant que délégué élu dans son comité, Isabelle va appeler la FFTT pour savoir si ces deux personnes peuvent voter pour deux structures différentes.
Proposition qui sera soumise au vote de l'assemblée de l'après-midi :
Titulaires : Isabelle WEGEL (à la place de Gérard LONGETTI), Thierry ALBERTIN, Antoine PIETRI.
Suppléants : Marc FELICI, Arnaud GEBLEUX, Martine DORDOR, Gilles LIEVREMONT (qui passerait titulaire en cas de refus de double vote).

Fin de la réunion à 12 heures 30.